 <h2 style="text-align: center;">COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 17 octobre 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
<h3>Budget ZA Peltey DM1</h3>	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 101 En exercice : 38 Titulaires présents : 29 Suppléants présents : 1 Pouvoirs : 6 Excusés : 2 Nombre de votants : 36	<p>Le dix-sept octobre de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à St-Sauveur, Salle des Fêtes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.</p> <p>Le Conseil Communautaire nomme Didier LARROQUE secrétaire de séance.</p>

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	EXCUSE		Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN		
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	EXCUSE		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE			Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE			Gérard GROSJEAN	SUPP	Gaël SUTY	Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE	POUV	Loïc LABORIE
André DIRAND	POUV	Isabelle FORMET	Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			



*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Au chapitre 011 (charges à caractère général), le Budget Primitif 2022 de la ZA Peltey a été voté pour un montant de 12 012 €, à ce jour 11 793 € ont été liquidés. Pour permettre la bonne exécution de ce budget, il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires.

Les réalisations sont conformes aux prévisions sauf pour les factures d'énergie, 2000 € ont été inscrits à l'article 60612 (énergie-électricité) et 2 042 € ont déjà été liquidés. D'ici la fin de l'année, des factures d'électricité seront encore mises en paiement. Il est donc proposé d'inscrire 4 000 € de crédits supplémentaires pour les futures factures d'électricité et palier éventuellement à de nouvelles dépenses.

Afin d'équilibrer cette décision Modificative, il est proposé d'augmenter le chapitre 75 (Autres charges de gestion courante) article 752 (revenus des immeubles) à hauteur de 4 000 €.

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2022		
Objet	Budget ZA Peltey DM1		Délibération n°2022 101
			Page 2 sur 2

Les crédits n'étant pas inscrits aux budgets primitifs 2022, la décision modificative ci-dessous est proposée :

- **BUDGET ZA PELTEY**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Article	Intitulé	BP 2022	DM n°1	TOTAL BP 2022
Chap 75 R	752	Autres produits de gestion courante	1 729,13 €	4 000 €	5 729,13 €
Chap 011 D	60612	Energie-Electricité	12 012 €	4 000 €	16 012 €

Après intégration de cette décision modificative, l'équilibre du budget se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	635 300 €	635 300 €
Investissement	761 000 €	761 000 €
Budget Total	1 396 300 €	1 396 300 €

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 du budget ZA Peltey
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant ainsi que le Trésorier de la CCPLX chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Ainsi délibéré et signé

Le Président

Jacques DESHAYES

